

Si le Sénat fait sien sans aucune modification le texte que lui a envoyé la Chambre, c'en est fini. Le président de la République n'a plus qu'à remplir son office qui est de promulguer la loi devenue définitive par l'accord complet des deux assemblées. Il a cependant le droit, de par la Constitution, de demander, par un message motivé, aux deux Chambres, une nouvelle délibération qui ne peut être refusée.

Si, au contraire, le Sénat modifie quoi que ce soit dans le texte reçu de la Chambre, alors la proposition de loi se met, comme on dit, à faire la navette. Elle revient devant la Chambre pour un nouveau rapport et une nouvelle discussion, puis repart au Sénat, aussi pour un nouveau rapport et une nouvelle discussion, et ainsi tant qu'un texte unique n'est pas accepté. J'ai fait aboutir récemment une modification à la loi sur la saisie-arrêt des salaires et traitements qui faisait la navette entre la Chambre et le Sénat depuis 22 ans.

Lorsqu'il s'agit du budget, les mouvements de la navette sont accélérés afin qu'ils cessent avant que sonne minuit le 31 décembre. Je peux bien vous confier que j'ai vu quelques fois tricher avec la règle sacrée de l'exercice budgétaire clos irrévocablement à la dernière minute de l'année, et que j'ai voté l'ensemble de quelques lois du budget sur le coup de 3, même 4 heures du matin, le 1^{er} janvier, alors que les pendules de la salle des séances s'étaient mystérieusement arrêtées à minuit moins dix. Ces séances de nuit de budget, avec leurs intervalles de suspension durant que le Sénat délibère, sont pleines de charme. Les questeurs les redoutent à cause de la buvette dont les approvisionnements subissent des assauts répétés. Mais les souvenirs des anciens s'éveillent à l'excitation et au laisser aller d'une fin de journée surmenée. Que d'histoires à cueillir. Voici un groupe écoutant le récit d'une crise ministérielle fait par un député qui se flatte d'avoir refusé un portefeuille, que dis-je ? de l'avoir repoussé du pied, avec dédain. « Oui, fait un bon collègue en aparté à ses voisins, mais il ne dit pas ce qu'il faisait de ses mains ».

Je vous ai montré les étapes parcourues par un projet ou une proposition de loi déposés à la Chambre. Elles sont les mêmes, sauf qu'il les faut prendre en sens inverse pour un projet ou une proposition déposés au Sénat. Cependant ces derniers ont plus de chances d'aboutir, car le Sénat ne